

ce Laverdie ! N'est-il pas prouvé qu'il n'en voulait qu'aux millions de votre fille ?

Si madame Duriez ne s'était pas tant hâtée à se mettre en colère, il est probable que la scène eût tourné tout différemment. M. Duriez était fort éloigné de prendre le parti de sa fille, et encore plus de secouer l'ascendant de sa femme. Mais il était honnête et juste, bien que faible. Il savait combien l'accusation de bassesse portée contre le comte était mal fondée, puisque deux ans auparavant, dans leur dernière entrevue, rue des Petites-Ecuries, il eut suffi à M. de Laverdie de dire un mot pour obtenir cette énorme dot, toujours mise en avant. Il protesta donc avec force. Gabrielle l'en remercia par ses caresses ; et madame Duriez, qui confondait cette révolte inattendue, eut son mari beaucoup plus décidé qu'il ne l'était à favoriser les désirs de leur fille.

Un peu de lumière jaillit de cette conversation. La délicatesse, l'amour sincère et fidèle de René furent tellement mis en évidence que madame Duriez se vit positivement à bout d'arguments. Gabrielle ayant parlé d'abandonner sa dot et d'aller, après son mariage, défricher aussi les forêts de l'Amérique, la pauvre femme se prit à trembler à l'idée de perdre sa fille. Elle saisit entre ses bras la petite enthousiaste : et l'embrassa à plusieurs reprises.

— Mon Dieu, soupira-t-elle, et j'avais rêvé de faire une princesse de cette enfant !

Un sourire fugitif effleura les lèvres de Gabrielle, mais elle ne répondit rien.

L'avenir réservait à madame Duriez une consolation suprême. Madame de Saint-Villiers vint la voir et lui tendre la main. Elle eut la joie de faire attendre dans son salons l'orgueilleuse marquise : elle lui vendit cher ses bonnes grâces.

— Mon Dieu, dit-elle, oui : nous marierons nos deux enfants puisqu'ils s'aiment. C'est une assez singulière raison, vu l'époque où nous sommes. Ah ! bien, s'il suffisait seulement de dire : je vous aime !... Généralement il n'en est pas ainsi, l'on demande autre chose. C'est assez naturel, en effet, qu'au contrat chacun apporte sa part.

Evidemment le mariage faisait à madame Duriez l'effet d'un pique-nique.

— Ce qu'il y a d'extraordinaire, poursuivit-elle, c'est que c'est justement parce qu'il se sont aimés qu'ils ne sont pas encore mariés. Voilà ce qui me dépasse absolument. Il est vrai que je ne suis pas romanesque : non, je ne m'en suis jamais piquée, grâce au ciel ! Quand j'ai épousé M. Duriez, ce n'est pas que je l'aimais, car je ne l'avais pas vu trois fois. Mes parents ont arrangé cette affaire : ils se sont assurés qu'il était honnête homme et que nos fortunes se trouvaient égales. Je me suis fiée à eux, et je n'ai pas eu lieu de m'en repentir. M. Duriez en dirait autant de son côté, je crois. Là, enfin, voyons, si ces deux enfants ne s'étaient pas mis tout à coup dans la tête de s'aimer, ma fille serait comtesse de Laverdie à l'heure qu'il est : le mariage se serait fait tout tranquillement, et depuis deux ans ils seraient heureux. N'êtes-vous pas de mon avis, madame la marquise ?

La marquise inclina gravement la tête. Elle s'était attendue à ce que madame Duriez ferait tout pour la blesser et la forcer à rompre définitivement ; mais les moyens employés par celle-ci manquaient leurs effets à cause de leur grossièreté même. On éprouvait plus de dégoût que de colère à voir cette femme, jadis si plate-ment obséquieuse, poser le masque et laisser éclater ses

sentiments vulgaires. Le langage et le ton de la voix s'accordaient du reste avec les paroles.

— Madame, dit la marquise au moment de se lever pour partir, vous avez fait tout à l'heure une remarque dont j'ai admiré la justesse, et dont la forme tout à fait concise, m'a charmée : dans un contrat, disiez-vous, chacun doit apporter sa part. Mademoiselle votre fille possède, n'est-ce pas ? une dot de plusieurs millions. . . .

Ces deux mots passèrent entre les lèvres de madame de Saint-Villiers nettement, tranquillement, sans intonation ironique.

— Quinze cent mille francs de dot, et une fortune de quatre millions en perspective, dit madame Duriez.

Cette fois, chaque syllabe retentit avec un accent de clairon.

— Voici ce que je donne à mon neveu, reprit madame de Saint-Villiers.

Elle était admirablement digne, cette vieille dame, dans son geste plein de simplicité : elle tendit un papier plié à madame Duriez.

Celle-ci le prit et le considéra avec une expression effarée.

C'était le fac-similé du testament par lequel le marquis Hubert de Saint-Villiers légua au fils de son petit-neveu René de Laverdie, au cas où celui-ci se mariât et eût un fils, le marquisat de Saint-Villiers avec le titre attaché au domaine. A cette pièce en était jointe une autre par laquelle le comte René de Laverdie, seul héritier de ce nom, se désistait, dès son vivant, de son titre en faveur de son fils aîné.

Voilà quelles étaient les conditions que la marquise avait imposées à son neveu pour prix de sa réconciliation avec lui. S'il n'avait pas consenti à laisser revivre les noms et les titres si chers au cœur de la vieille dame, elle fût morte en le maudissant. Or, il n'avait pas hésité. Il respectait ses titres, il vénérât ses ancêtres, et surtout il chérissait sa tante. Son but, à lui, était atteint : il avait affranchi son esprit et sa raison ; il avait réparé ses fautes et prouv. son amour. D'ailleurs il ne se croyait pas en droit d'enlever à son fils, s'il en avait un, l'héritage de noblesse qui devait lui appartenir ; il se promettait de faire de ce fils un homme : peu lui importait ensuite qu'il fût un comte et un marquis.

Cependant madame Duriez reconduisait madame de Saint-Villiers.

— Chère marquise, lui disait-elle, quel homme remarquable que votre neveu ! Quel courage ! Quel caractère splendide ! Nous serons fiers, croyez-le bien, de lui donner notre Gabrielle. Il revient dans quelques jours, n'est-ce pas ? Quand je pense que voilà bientôt deux ans qu'il est parti. . . . Dieu ! que ce temps nous a semblé long !

Madame de Saint-Villiers se sauvait positivement ; elle ouvrait, s'ouvrait elle-même. Au vestibule, elle se trompa et se précipita dans une serre ; la maîtresse du logis voulut absolument la retenir pour lui montrer des plantes rares.

Par bonheur, M. Duriez, quittant les bureaux, pénétrait dans la maison d'habitation. Il aperçut ces dames au milieu des palmiers et s'empressa de venir les rejoindre. Comme, dans sa bonhomie, il ne manquait ni de délicatesse ni de tact, sa présence fut loin d'être malvenue, il regardait sa femme à la dérobée avec un grand étonnement. C'est qu'il ne comprenait rien au changement qu'il remarquait en elle, à son air radieux, à ses manières empressées auprès de la marquise. — Tant